



bimestriel d'informations locales

n°7

MENNECY INFO

prix : 3f.

février . mars . avril 81

POUR LA RENTREE SCOLAIRE 1981 AU COLLEGE DE MENNECY: UN REFECTOIRE AGRANDI SIX CLASSES EN PLUS

Depuis plusieurs semaines, le collège de Mennecy est au centre des débats. Grèves, conseil d'administration extraordinaire, pétitions, rencontres avec les élus, conseil municipal sont à l'ordre du jour. Certains sont pour la construction d'un deuxième collège dans la ville, d'autres pour un agrandissement des locaux déjà existants.

Une affaire délicate, d'autant que la politique a tendance à s'immiscer dans les débats. A l'heure où nous paraîtrons, la situation aura certainement évolué d'un côté ou de l'autre. Ce qu'il faut avant tout, c'est dépassionner les débats et prendre conscience que la chose la plus importante reste avant tout le bien-être des enfants. C'est dans ce sens que doit se faire le choix d'une solution. (p. 5).

DIMANCHE 8 MARS 1981 4^{ème} GRAND CARNAVAL



Les Bigophones Gaulois

Le Carnaval de Mennecy est redevenu maintenant une institution que les habitants ne voudraient manquer pour rien au monde. C'est le moment privilégié où chacun peut prendre la rue d'assaut, se déguiser, devenir autre l'espace de quelques heures, traduire ses fantasmes. Ces fêtes sont aussi l'occasion de retrouver l'esprit de village qui malheureusement a bien souvent disparu. C'est pourquoi, le Comité des Fêtes Mennecy-Animation, commission extra-municipale, est chargé par la Municipalité de faire revivre chaque année cette vieille légende du Carnaval pour votre plaisir. . .

(p. 8)

services techniques

Entretien de la commune, voirie, permis de construire, travaux, etc., etc..., des tâches auxquelles sont affrontés ces services bien souvent méconnus des habitants. (p. 4)

LA POSTE, ...

l'espoir fait vivre. (p. 5)

déviations de fontenay: ça y est !

(p. 6)

nuisances aériennes,

les explications de
l'aéroport de Paris. (p. 4)

P.M.I

bientôt la naissance... (p. 6)

rue de milly

Les résultats de l'enquête lancée dans notre numéro 5 vont être transmis à la commission municipale chargée de l'étude de ce dossier. Le Conseil Municipal délibérera de cette affaire dans une prochaine séance publique.

la vie qui va

CENTRE AERE

Faut-il rappeler qu'un centre aéré fonctionne chaque mercredi pendant la période scolaire, mais aussi tous les jours ouvrables du lundi au vendredi pendant les congés? Si oui, alors sachez que le centre sera ouvert pour les vacances de Pâques pendant les semaines du 8 au 10 avril et du 13 au 17 avril. Tandis que pour les vacances d'été, le centre fonctionnera du 6 au 31 juillet, du 3 au 31 août et du 1er au 9 septembre.

Ce centre, dirigé par Mme COSSON et son équipe de monitrices et moniteurs accueillent les enfants de 8h30 à 17h, à la Maison des Associations, 7 rue de l'Arcade. Pour en rendre l'accès plus facile, un service de car est organisé au départ de l'école de Musique et du Centre Commercial Verville-Villeroy aux horaires suivants :

- Ecole de Musique : départ à 8h20, retour entre 17h et 17h15.
- Centre Commercial Verville-Villeroy : départ 8h30, retour entre 17h et 17h15.

Parmi les différentes activités proposées aux enfants on trouve des ateliers de travaux manuels, des jeux, des sorties en bicyclettes, une section voile, des matinées à la piscine...

Pour tous renseignements complémentaires et inscriptions s'adresser à la M.A.L.C. (Tél. 498.02.77).

permanence des médecins

Dimanche 1er Mars	Dr PANNETIER	Tél. 498.02.14
	5 bis, rue du Puits Massé	
Dimanche 8 Mars	Dr MULLER	Tél. 457.01.69
	22, rue de Milly	
Dimanche 15 Mars	Dr LEON	Tél. 457.01.69
	22, rue de Milly	
Dimanche 22 Mars	Dr LYAUTEY	Tél. 457.01.07
	22, rue de la Fontaine	
Dimanche 29 Mars	Dr LABASTE	Tél. 493.67.89
	Centre Commercial Villeroy	
Dimanche 5 Avril	Dr PANNETIER	Tél. 498.02.14
	5 bis, rue du Puits Massé	
Dimanche 12 Avril	Dr MULLER	Tél. 457.01.69
	22, rue de Milly	
Dimanche 19 Avril et Lundi 20 Avril	Dr LEON	Tél. 457.01.69
	22, rue de Milly	
Dimanche 26 Avril	Dr LYAUTEY	Tél. 457.01.07
	22, rue de la Fontaine	

erreurs sur le bulletin municipal

Veuillez rectifier une erreur d'impression en page 24 du Bulletin Municipal, rubrique Adresses Utiles. TAXI : Le Brize, 34 rue du Petit Mennecey. Tél. 498.01.58 et 457.00.50.

L'ordre des Experts-Comptables et Comptables Agréés nous précise que pour MENNECY seuls sont inscrits sur son annuaire :

- Monsieur LAXENAIRE Georges, 2 rue de la Fontaine. Tél. 015.32.48.
- Monsieur LAVIALE Serge, 9 rue François Mansart. Tél. 499.72.62.

L'ASSOCIATION DES PARENTS et AMIS du Val de l'Essonne (A.P.E.I.)

Invite tous les adhérents à une réunion d'information sur la tutelle organisée par l'Association Tutélaire des Inadaptés (A.T.I.) de l'Essonne, le 14 Mars 1981, à 9h30 à EVRY (salle de réunion de la Mairie).

Rappelle qu'elle est à la disposition de tous à la permanence assurée de 9 h à 11 h, tous les lundis, et le 2ème samedi de chaque mois, au Centre Médico-Social de la Jeannotte à MENNECY.

A.P.E.I. du Val d'Essonne - B.P. N° 17 - 91540 MENNECY. Tél. 457.03.83.

ALLO . INFO

457 26 28, un numéro à retenir 24h sur 24, un répondeur automatique vous informe des manifestations ou des points concernant la vie de votre Commune.

VACANCES SCOLAIRES

ANNEE 1981 - 1982

Rentrée scolaire : 15 septembre au matin.

Vacances de la TOUSSAINT : du Samedi 31 Octobre 1981 après la classe au Lundi 9 Novembre 1981 au matin.

Vacances de NOEL : du Mardi 22 Décembre 1981 après la classe au Mardi 5 Janvier 1982 inclus.

Vacances de FEVRIER : du Samedi 6 Février 1982 après la classe au Lundi 15 Février 1982 au matin.

Vacances de PRINTEMPS : du Samedi 27 Mars 1982 après la classe au Mardi 14 Avril 1982 inclus.

Vacances de PENTECOTE et de l'ASCENSION : du Samedi 15 Mai 1982 après la classe au Lundi 24 Mai 1982 au matin.

GRANDES VACANCES : du Vendredi 9 Juillet 1982 après la classe.

Jeunes Gens nés en 1963

Ceci vous intéresse :

Il est rappelé que les Jeunes Gens nés du 1er Avril au 30 Juin 1963 doivent se faire recenser pour le service militaire, en Mairie de MENNECY, du 1er au 30 Avril. Ils doivent se munir du livret de famille de leurs parents.

Ramassage des encombrants

Le Mardi 10 Mars 1981.

Le Mardi 12 Mai 1981.

IL FAUT S'INSCRIRE A LA MAIRIE.

heure d'été

Nous vous rappelons que c'est le Dimanche 29 Mars que nous passons à l'heure d'été, et qu'en conséquence à 2 heures du matin vous devez avancer vos montres et pendules d'une heure. . .

Le Secours Catholique

Le secours catholique envisage d'organiser régulièrement des collectes de vêtements, meubles, appareils ménagers, jouets et également des livres scolaires.

Une permanence est assurée, 4 rue de Milly, à partir de 14 h le 28 Mars, 20 Juin, 26 Septembre et le 19 Décembre.

Pour tous renseignements, secours catholique. Monsieur Jean LE ROUX : 498.00.08.

Mennecey Information - B.P. 25 - 91540 Mennecey
Tél. 457.00.59
Dépôt Légal : 46-80.
Directeur Publication : J.P. BOURIOT.
Comité d'Information : E. ARCHENAU, R. BACA, J.P. BOURIOT, M. CHAMPAGNE, G. FRANCO, P. GUILLAUMET, R. NICE.
Rédaction : D. CHEVALIER, P. FRANCO.
Imp. COPYPRINT, 6 pl. des Marguerites, Mennecey.
Composition-maquettes, SUD-COMPO, Ballancourt
Ce numéro a été tiré à 4.000 exemplaires.

courrier

Notre Directeur de la Publication J.P. BOURIOT a reçu de Monsieur GRAND, Président du Photo-Club la lettre suivante :

Le photo-club de Mennecey propose des activités et participe à diverses manifestations :

- Journées de la Photographie (en mai) :
 - Exposition-concours réservée aux habitants de Mennecey ;
 - Concours de Diapositives inter-scolaire ;
 - Bourse aux échanges.
- Fête de MENNECY (en juin)
- Phot'Expo-Mennecey (en novembre) :
 - Concours inter-photo-clubs.

Il a apprécié votre coopération dans la diffusion des informations précédant la manifestation (MENNECY-INFO, répondeur).

Il déplore qu'un compte-rendu, même succinct, n'apparaisse pas dans les colonnes de MENNECY-INFO, une photo et un commentaire d'une ligne sont parfois suffisants et dans tous les cas appréciés.

Votre journal étant un organe d'information municipale, il se doit de relater les différentes manifestations de quelque origine qu'elle soit.

"L'essentiel même d'un journal, c'est l'information, l'information honnête". (MENNECY-INFO n° 6).

REPONSE de MENNECY-INFO

Votre lettre du 19 Janvier 1981 a retenu notre meilleure attention et nous vous en remercions. Notre Journal de 8 pages paraît bimestriellement, nous avons depuis le N° 3 décidé de ne plus relater les manifestations passées, à l'exception des deux grands temps forts de l'année que sont la Fête et le Carnaval qui touchent une importante partie des Menneceyais. Nous devons vous dire que c'est à la demande des habitants que nous avons supprimé les reportages de la rubrique "la vie qui va" qui faisait répétition avec d'autres outils d'information locale. En effet, il existe deux journaux régionaux l'un journalier et l'autre hebdomadaire qui font leur festin de tout ce qui s'est passé dans notre ville.

Le souhait des lecteurs nous a fait prendre cette direction qui, nous le souhaitons, renforce l'intérêt que suscite Mennecey-Info auprès des 4.000 foyers Menneceyais. Bien entendu, nous continuons à annoncer toutes les manifestations à venir comme c'est le cas dans ce numéro pour votre Expo de Mai. Ainsi, nous pensons relater honnêtement l'information concernant les différentes manifestations menneceyaises quelles qu'elles soient.

état civil

LES DECES

VIGNEAU André	13/11/1980
PRETEUR Vanessa	19/11/1980
PAILLARD Marcel	20/11/1980
FAGES Louis	29/11/1980
PAULET Vve NIVOT Adrienne	1/12/1980
DUCLOY Yves	6/12/1980
DEZE Henri	5/12/1980
GROSSMANN Alfred	11/12/1980
TOTH Stéphane	17/12/1980
DEMOULINS Vve BROCHARD Marie	22/12/1980
BOULOGNE Epouse HUBERT Renée	20/12/1980
LAMBRECHT Vve FOURNIER Louise	23/12/1980
BARBEY Epouse NOUVEL Laurence	25/12/1980
VIAUD Marie	27/12/1980
VACHER Félicie	2/01/1981
GUILBAUD Vve ROYAUX Suzanne	4/01/1981
BACQUET Philippe	14/01/1981
SEUTIN Denis	16/01/1981
GALLET Noël	17/01/1981
PARUCH Epouse RYTKANEN Julianna	20/01/1981
CHAFFIOTTE Henri	28/01/1981
CHARPAGNE Edouard	27/01/1981
LIDY Mathilde	5/02/1981

LES MARIAGES

GABILLET Didier et Françoise ROBILLARD	6/12/1980
FOUCHE Jean-Pierre et Josette BERTEAUX	20/12/1980
BERNARDI Robert et Jeanne GOULOT	30/12/1980
BOIRON Frédéric et Lucile LOIZILLON	9/01/1981
CAGET Etienne et Pascale LEROUX	7/02/1981

LES NAISSANCES

ATALLAH Rémi	04/01/1981	EVRY
OLLIVIER Prescillia	07/01/1981	CORBEIL
MICHAUT Thomas	05/01/1981	CORBEIL
AUBRY Audrey	09/01/1981	CORBEIL
GADREAU Valéry	09/01/1981	RIS-ORANGIS
LELIEVRE Bruce	10/01/1981	EVRY
MELIGNE Vincent	16/01/1981	PARIS 13ème
LAVIALE Xavier	23/01/1981	CORBEIL
LANGLOYS Nicolas	29/01/1981	PARIS 9ème

A LA DECOUVERTE DE Christian ZUBER

Les 1.100 personnes qui ont assisté le 23 janvier dernier à la conférence donnée par Christian ZUBER à propos de son film "A la découverte des Galapagos" n'auront certainement pas été déçus de leur soirée.

Il faut dire que le personnage ZUBER a de quoi frapper. Alsacien d'origine Suisse, il a été successivement agent d'assurances, docker, fonctionnaire à l'Education Nationale au Maroc et journaliste de Radio avant de devenir cinéaste. Au fil des années il s'est passionné pour les animaux et consacre maintenant le plus clair de son temps en voyages pour filmer les différentes espèces qui sont en voie de disparition.



Pour mieux connaître cet homme animé d'un véritable amour de la vie, nous sommes allés le rencontrer alors qu'il achevait le montage de ses derniers films pour la série télévisée "Caméra au poing".

La défense de certaines espèces, la protection d'un certain environnement passe par l'éducation des enfants estime Christian ZUBER, "ce sont eux qui seront les meilleurs garants, ils pourront sauver le capital animal". Car il faut le savoir et c'est là peut-être un cri d'alarme qui est lancé, il y a dans le monde 900 espèces en voie de disparition. Parmi celles-ci les castors, les rapaces, les ours bruns, les rhinocéros, les baleines, les pingouins...

C'est pourquoi, ZUBER est entré en lutte, une lutte sans merci pour que soit enfin respectée la défense des animaux. En plus de la réalisation de ses films pour la télévision, il fait partie du W.W.F., qui est un organisme regroupant 26 pays. Cet organisme s'efforce de faire respecter les différentes législations, par l'action de ses membres qui sont tous bénévoles.

Depuis qu'il est en place, le W.W.F. a permis de sauver un tiers des espèces menacées et actuellement un tiers est en voie de sauvetage ; quant au reste, c'est encore le grand point d'interrogation.

mardi gras

FAITES DES RONDLOTS...

Faire une pâte :

- 1 livre de farine
- 3 œufs
- 125 g de beurre
- 1 pincée de sel
- 2 cuillères de lait
- 1 cuillère d'eau-de-vie
- 1 cuillère d'eau de fleur d'oranger.

Laisser reposer 3 heures, étendez-la d'un demi centimètre d'épaisseur.

Coupez-là en carrés, en losanges, en ronds, etc..., façonnez le dessus, faire frire dans l'huile bouillante, et saupoudrez de sucre de chaque côté.

Se mangent chaudes ou froides, se conservent à volonté plusieurs jours.

AU FIL DES PAGES

- * "Jeunesse" Patrick AODIANO Gallimard
- * "Un fils rebelle" Olivier TODD Grasset
- * "A la manière d'un" Jean-Michel ROYER Stock
- * "Les écrivains sur la sellette" Jean-Louis EZINE Seuil
- * "Le cœur du voyage" Pierre NOUSTIER Seuil

Parallèlement à son action au sein de cette organisation, Christian ZUBER essaie de passer au moins six mois sur le terrain pour les différents tournages des films.

Ainsi dans la nouvelle série de "Caméra au poing", vous pourrez bientôt voir entre autre : "Des phoques heureux", "Au pied de l'Himalaya", "Sous le toit du monde", "Prenez un bain de boue", "Attention aux requins", "Le plus rare du monde"... Au total une série de 35 films tournés aux quatre coins du monde avec comme principales vedettes, les animaux.

Une vie bien remplie, comme on peut le constater, pour cet amoureux de la nature qui, au cours du mois d'avril, organisera également un grand jeu à destination des enfants le mercredi sur les ondes de la radio périphérique R.T.L.

A PROPOS DE LITTERATURE de Jeunesse

Quand on parle de livres pour enfants, ce sont trop souvent les mêmes noms qui reviennent, noms de bibliothèque "en couleur", noms d'éditeurs ou noms d'auteurs. Et on passe ainsi à côté de la richesse que nous offrent les différents éditeurs. Savez-vous, par exemple, qu'en 1979, 4.939 titres pour enfants sont parus ; ce qui représente un tirage de plus de 74 millions d'exemplaires ? Un organisme spécialisé, le C.R.I.L.J. - Centre de Recherche et d'Information sur la Littérature pour la Jeunesse - recense près de 60 éditeurs publiant des ouvrages destinés à la jeunesse !

A partir d'aujourd'hui, nous vous proposons de faire un petit tour dans les différentes collections que ces éditeurs mettent à notre disposition. Et pour commencer, nous avons choisi les Editions GALLIMARD qui présentent un très grand nombre de titres dans un éventail d'âge très large. Pour éviter de tomber dans le style catalogue, signalons simplement :

* Pour les tout petits, des albums, tout en images, ou alors avec un minimum de texte : les Albums GOODALL ; YOK-YOK ; Histoires de Grenouilles et les merveilleux petits livres de Béatrix Potter. Tout le charme poétique de l'illustration anglaise de la fin du XIX^e siècle.

* Avec une mention particulière pour un petit volume de Monique Félix dans la série Gallimard-Tournesol : "Histoire d'une petite souris qui était enfermée dans un livre". Aucun texte, une anecdote pleine d'humour et de poésie à découvrir au travers d'une suite de dessins très fouillés et très riches. (A partir de 4/5 ans).

* Pour les moyens, un autre album sans texte. "Le voyage de M. Dujarret" de Tatjana Hauptmann. Là encore, l'intrigue est très mince : M. Dujarret rentre d'un voyage en Orient et il veut montrer à sa famille les films qu'il a ramenés. L'intérêt de ce livre réside dans le jeu de découpe des pages. En effet, plusieurs dessins découpés sont superposés, cela permet, par exemple, d'entrer dans la maison de M. Dujarret. De la rue, on passe dans la cuisine dont on voit la porte ouverte, puis une autre porte entrebâillée donne sur le salon... il n'y a qu'à tourner la page.

* Enfin pour les gourmands, 4 petits volumes dans la Collection "Jeux de Gourmands". Les textes sont d'Isabelle Anargyros et les illustrations d'Aline Riquier. Il s'agit de recettes très simples que l'on peut réaliser à partir de ... 4/5 ans, pour peu que maman ait confiance (ou ne soit pas trop loin). Sont parus : "Trois petits fours et puis s'en vont" ; "Pique-nique" ; "Frisandises de fête" et "Frais et glacés".

Que les amateurs de livres n'oublient pas non plus qu'une bibliothèque municipale fonctionne dans le cadre de la M.A.L.C., rue de l'Arcade. Le lundi de 17 h à 18h30, le vendredi de 17 h à 19 h, les mercredi et samedi de 9 h à 11h15. Le mois prochain, nous verrons ce que Gallimard propose pour les grands, ceux qui savent lire.

LE SKI OUI, MAIS....

Pâques : synonyme de fête, mais aussi, pour certains de ski : alpin, de fond, de randonnée pour les plus pratiqués, et aussi le ski extrême, artistique ou de profondeur pour les plus spectaculaires. Le premier cité, nommé aussi ski de descente, attire les amateurs de vitesse ou ceux qui souhaitent un entretien physique par une activité modérée. Malheureusement, la joie qu'apporte la pratique de cette discipline est tempérée par la nécessité d'utiliser les remontées mécaniques, matériel onéreux et obligeant à une promiscuité par toujours appréciée.

Chaussures souples, skis légers permettent à l'amateur du ski de fond de goûter aux charmes d'une nature inaltérée. L'effort, sans être d'une intensité très importante, n'en est pas moins soutenu. Un seul problème les pentes abruptes ! Le ski de randonnée est un compromis entre les deux premiers il permet la descente rapide et, grâce à un matériel d'adaptation, les promenades dans la forêt. Mais attention ! Le ski, en général, niveau compétition ou amateur, exige une préparation physique.

La marche, le footing, la natation, le vélo prépareront efficacement le skieur sur le plan cardio-respiratoire. Pour la préparation musculaire, des exercices d'assouplissement des épaules, de rotation du tronc, de flexion des jambes sont tout indiqués.

Ainsi, quelque soit le ski pratiqué, n'oubliez pas ces quelques exercices préventifs ainsi que ces précautions :

- ne pas skier seul,
- se protéger la peau par une crème et les yeux par des lunettes de soleil,
- ne jamais sortir des pistes.

Ces quelques recommandations prescrites par l'école de Ski Français sont peu contraignantes et permettent d'éviter de nombreux accidents. Respectez-les !

DES NOUVELLES DU VOLLEY

Deux équipes de seniors ont été engagées dans les championnats 1980-1981, l'une en honneur départemental, l'autre en promotion d'honneur départemental.

L'équipe première est actuellement seconde derrière l'équipe de Chevry et est pratiquement assurée de monter en division supérieure (promotion d'excellence) si elle remporte son match contre l'équipe de Boussy I le dimanche 8 Mars 1981, au gymnase du Parc, à 16h30.

Le même jour d'ailleurs, l'équipe n° 2 dispute un match contre l'équipe n° 2 de Boussy à 15h au même gymnase.

L'enthousiasme de l'équipe dirigeante (formée uniquement de joueurs) de la section de volley-ball (Président : J.P. Mange, Vice-Président : M. Triniolles, Secrétaire : A. Sanson, Trésorier : R. Ducos) a permis de réunir un groupe particulièrement soudé et les résultats obtenus ne pourront qu'attirer de nouveaux joueurs confirmés.

D'autre part, la formation de prochaines équipes cadettes, (féminines et masculines) aspirant au championnat départemental permettra à de nombreux jeunes de s'initier à ce sport athlétique et harmonieux qu'est le volley-ball.

Nous vous rappelons donc les données importantes :

VOLLEY-BALL - Dimanche 8 Mars 1981 au gymnase du Parc (entrée gratuite).

A 15 h Mennecy II - Boussy-St-Antoine II.
A 16 h Mennecy I - Boussy-St-Antoine I.

Le Courrier du Tennis

Nous extrayons des pages de notre confrère "Le Courrier du Tennis" auquel nous souhaitons la bienvenue, les renseignements suivants concernant la section tennis de Mennecy :

1251 inscrits, le Club de Mennecy est un des plus importants du département en 1980.

Voici le bureau :

Monsieur Jean-Jacques ROBERT, Président. Monsieur SALVON, Vice-Président. Monsieur GAL-LON, Trésorier. Monsieur GISSELBRECHT, Secrétaire. Monsieur BROZ, Monsieur CHEREL, Monsieur DILLY, Monsieur ALAJOUANINE, Monsieur LEVEQUE, Monsieur BLEIER, Monsieur LETERRIER, Monsieur BRUNEAU, Monsieur SENOUILLET, Monsieur DESAULES, Monsieur EBUTERNE.

DES SERVICES TECHNIQUES

En regardant d'anciennes photos ou d'anciens plans de la commune, on ne peut manquer d'être frappé par l'évolution de son développement, mieux encore, par son incontestable expansion. Ancien village rural, Mennecy s'élève aujourd'hui au niveau d'une importante commune. Son dynamisme croissant s'explique par l'augmentation notable de sa population. Cette évolution se traduit tout d'abord dans la réalisation d'amélioration concernant son urbanisme. Les Menneçois ont été les premiers à se rendre compte des nombreux travaux réalisés aux quatre coins de leur commune.



Il est donc apparu nécessaire à la municipalité de se doter d'un service technique structuré et indépendant. Aujourd'hui c'est presque chose faite, puisque ses bureaux sont en cours d'installation au 4 de la rue des Châtriers, où ils ont pris siège.

des services techniques... pour quoi faire ?

L'objet même des services techniques d'une municipalité peut paraître obscur, c'est précisément la raison pour laquelle Mennecy-Info se propose ici d'en expliquer les buts, ou tout au moins la fonction. Les services techniques ont d'abord comme but principal de coordonner les projets, puis la réalisation des travaux de voirie et d'urbanisme à l'intérieur de la commune. Ils sont donc divisés en deux secteurs, l'un administratif, l'autre technique. Le premier s'occupe de l'étude de dossiers de construction ou de rénovation, qui lui sont soumis par le public, de l'établissement de demandes de permis de construire, et de toutes autres questions de voirie ou de bâtiment. Entendons par là, l'alimentation en eau, la numérotation des rues, les branchements à l'égout, les dépôts d'objets sur la voie publique.

Le secteur technique s'occupe lui, de la réalisation des projets. Petits projets de voirie, mais aussi de bâtiments à l'échelle des besoins de la commune. Ceux d'importance plus grande sont confiés à des entreprises de travaux publics intervenant de l'extérieur. A l'intérieur de ce secteur, un groupe travaille aux projets d'espaces verts, tant dans le domaine de leur amélioration que dans celui de leur entretien.

dans la réalité concrète, comment cela se passe-t-il ?

Il suffit pour s'en rendre compte de faire un tour d'horizon sur les travaux réalisés et sur les nombreux en cours et à venir. Dans les travaux réalisés au cours de l'année 1980, on peut citer la piste cyclable sur la RN 191 ; la réfection de la route de Chevannes et la construction de sa piste cyclable ; l'aménagement de la Croix Champêtre ; l'achèvement de la rue du Banc du Bel-Air ; la réfection d'une partie de la route d'Echarcon et celle des trottoirs de l'avenue du Bois Chapet.

Parmi les projets en cours d'étude, on distingue ceux de voirie et ceux de bâtiment. Parmi les premiers, on peut citer l'implantation des feux tricolores au carrefour de la RN 191 et de l'avenue de la Jeannotte ; l'assainissement de la rue du Rû et du chemin aux Chèvres, ainsi que la réfection des chaussées et des trottoirs de la rue des Châtriers. Parmi les travaux de bâtiments sont prévus : l'extension du C.E.S. qui gagnera 6 classes supplémentaires et un réfectoire plus grand et la construction d'une PMI au centre commercial de Villeroy. Enfin citons les travaux en cours parmi lesquels on compte la réfection de la rue Charpentier, la construction du CMLC, d'un bâtiment comportant une salle de judo et de gymnastique, la restauration de l'Orangerie et un bâtiment administratif Place de la Mairie.

L'année 81, on le voit, n'aura rien à envier à 80 qui ne manque pas de projets, suffisants à eux seuls, à justifier si besoin en était, la nécessité de ces bureaux des services techniques. Outre ces constructions, il reste à l'intérieur de la commune un large travail d'entretien de bâtiments et de voirie, tel l'entretien des groupes scolaires, des bâtiments communaux, des emplacements réservés au marché, pour n'en citer que quelques-uns. Il est nécessaire de souligner le caractère de conseiller que peut prendre la direction de ces services techniques. En effet, il peut lui être fait appel pour toutes questions concernant la partie formalités administratives d'une construction, ou celles concernant l'une de ces phases.

qui contacter, quand et où ?

La direction des services techniques de la commune sera opérationnelle à compter de la mi-mars, date à laquelle elle aura achevé son installation, au 4 rue des Châtriers. Les heures d'ouvertures seront celles de n'importe quel bureau, tél. 457.10.86, les personnes à contacter sont M. Pirot, directeur des services techniques et architecte de formation et M. Dardelet, contre-maître de la section voirie-bâtiment.

Il serait inconcevable de conclure sans mentionner l'équipe des 23 collaborateurs municipaux. Ces services sont placés sous l'autorité de M. André Violette, Maire-Adjoint, Président de la Commission Travaux et Urbanisme, Chargé des Travaux sur la Commune.

En dixième minute, nous apprenons que la Municipalité vient de louer de grands bâtiments, rue du Petit Mennecy où tout le matériel de voirie se trouve rassemblé et permet une organisation méthodique du travail de chacun.

Les locaux rendus disponibles, rue de la Sablière, seront mis à la disposition du Corps de Sapeurs-Pompiers qui souffrait également d'étroitesse, pour loger tout son matériel.

survol de la commune par les avions :

Monsieur le Directeur,

Vous m'avez, il y a quelques années, invité à visiter votre Centre d'Essais en Vol. Cette visite, qui m'avait profondément intéressé, m'avait documenté sur les contraintes que vous avez, dans le survol de nos communes, lors des travaux d'essais.

Vous m'aviez également fait le grand plaisir de survoler ma Commune et les environs dans l'un des hélicoptères du Centre.

Il semble que depuis quelques mois, l'Hôpital Georges Clémenceau, situé dans notre canton, serve de point de repère pour certains changements de direction.

Vous savez que dans cet établissement, dont je préside la Commission de Surveillance, séjournent 900 personnes âgées.

Je vous demanderai donc d'avoir l'amabilité de faire examiner dans quelle mesure un autre point de repère ne pourrait être retenu.

Je vous remercie à l'avance de l'examen que vous voudrez bien faire en ce sens, et vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Jean-Jacques ROBERT
Vice-Président du Conseil Général

le directeur de l'aéroport de Paris s'explique :

Le directeur de l'Aéroport, M. DREYFUS a apporté la réponse suivante :

"Je peux tout d'abord vous indiquer qu'aucune procédure n'a été modifiée récemment dans votre région, intéressée depuis le 8 mars 1978 par une trajectoire suivie par une partie des avions au départ de l'Aéroport d'Orly. A leur passage sur la balise de Chevannes, par le travers Sud de Mennecy, ces appareils se trouvent à des hauteurs supérieures à 2.400 mètres, ce qui correspond à des conditions de vol que l'on rencontre en de nombreux points de la région parisienne, et qui ne devraient pas apporter une gêne importante à vos administrés.

Pour ce qui concerne les survols à basse altitude que vous mentionnez dans votre correspondance, il ne peut s'agir que de cas d'espèces découlant de l'application d'une procédure mise en œuvre par les contrôleurs de la navigation aérienne dans le cadre de leur mission (écoulement du trafic dans les conditions de sécurité optimale) et consistant à faire acheminer, sous leur contrôle, des appareils en dehors des trajectoires aériennes publiées dans les manuels aéronautiques. Bien qu'elle ne soit pas nouvelle, cette procédure, qui peut toucher l'ensemble de la zone contrôlée de la région parisienne, n'a pas un caractère systématique, et c'est sans doute la raison pour laquelle elle n'avait pas été décelée auparavant par vos administrés".

Que l'on se rassure, l'invasion aérienne au-dessus de notre village n'est pas encore pour demain, c'est du moins ce que laisse entendre M. DREYFUS.

L'Ingénieur Général COLIN

Directeur du Centre d'Essais en Vol répond :

Monsieur le Maire,

Votre lettre citée en référence a retenu toute mon attention. Ainsi que j'ai eu l'occasion de vous le dire lors de votre visite au C.E.V., les problèmes posés par les nuisances dues au survol des régions incluses dans nos zones de travail, font l'objet d'un soin tout particulier de la part des différents responsables de l'activité aérienne de mon établissement.

Ceux-ci s'attachent à étudier de façon permanente, les procédures permettent de réduire la gêne aux populations, dans toute la mesure compatible avec la sécurité des vols et l'exécution des missions.

L'accroissement du bruit que vous avez pu constater a vraisemblablement résulté de l'utilisation plus fréquente de la piste secondaire de Brétigny, en raison des travaux de réfection exécutés sur la piste principale, du mois de juillet au mois de novembre.

Je puis cependant vous assurer que même dans ce cas là, l'Hôpital Georges Clémenceau ne saurait servir de point de repère pour les vols.

A la fin de travaux la situation est redevenue normale et vous devez sans aucun doute en constater les effets.

Je puis vous annoncer en outre, que mes services font aboutir actuellement des études entreprises il y a quelques mois, qui doivent permettre une modification très prochaine des itinéraires utilisés par les avions de liaison en vol à vue, tant en ce qui concerne le tracé que la hauteur de survol. Cette dernière subissant un relèvement notable de 200 à 300 mètres.

J'espère que l'ensemble de ces mesures amélioreront l'insertion de l'aérodrome dans la région et vous donneront satisfaction.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma parfaite considération.

L'Ingénieur Général COLIN
Directeur du Centre d'Essais en Vol

COLLEGE DE VILLEROY

Le Collège de Mennecy est depuis plusieurs semaines au centre des débats. Principal reproche, il n'a pas assez de places pour accueillir tous les élèves. Avec près de 1.000 élèves, venant des communes du Coudray-Montceaux, d'Ormoy, d'Echarcon et de Mennecy la capacité d'accueil maximale semble être atteinte. Plusieurs solutions ont été examinées pour pallier ce problème ; entre autres la construction pure et simple d'un nouvel établissement ou l'agrandissement des locaux actuels. Dans ces pages nous donnons l'opinion de chacun, afin d'y voir plus clair.

Monsieur le Maire nous rappelle que si l'on fait un retour en arrière de quelques années, le collège a été construit il y a maintenant huit ans, alors qu'à cette époque les enfants allaient suivre leurs cours à Ballancourt en surnombre. Implanter un collège sur Mennecy demandait des effectifs suffisamment importants et qui n'existaient pas à l'époque. C'est pourquoi il a été demandé aux enfants d'Echarcon, du Coudray-Montceaux et d'Ormoy de se joindre aux enfants de Mennecy. A la suite de cela, ces trois communes ont bien entendu été intégrées dans le périmètre scolaire de Mennecy.

Les années ont passé et le nombre d'enfants a augmenté dans chaque commune. Un accroissement qui pose maintenant quelques problèmes puisque le collège arrive à saturation au niveau de l'accueil. Devant cette situation, des mouvements de grève se sont développés ; le conseil d'établissement, le conseil municipal se sont réunis en assemblées extraordinaires, des rencontres ont eu lieu entre l'administration et les élus locaux.

Du côté de l'ex-fédération CORNEC on estime que : **"le collège est arrivé à saturation, dommage que l'on ait laissé les choses en arriver là"**. Si elle est favorable à la construction d'un nouveau C.E.S. la fédération CORNEC approuve la solution adoptée par la municipalité. Une solution qui prévoit la construction de six nouvelles classes en dur à côté des logements de fonction, ainsi que l'agrandissement du restaurant scolaire pour permettre la distribution des 750 repas nécessaires. Cette proposition des élus de la commune décidée en conseil municipal extraordinaire le 30 janvier pourrait être opérationnelle dès la rentrée de septembre 1981. Une opération intéressante puisque l'Etat subvention-

nerait entre 70 et 85% de ce projet.

De son côté, la fédération LAGARDE trouve que **"le projet d'un nouveau C.E.S. est bien séduisant, mais qu'il n'est pas réalisable"**, c'est pourquoi ce groupe de parents d'élèves est satisfait des propositions faites par la municipalité dans un premier temps.

Les enseignants quant à eux sont favorables à la construction d'un second collège, considérant que **"le collège ne peut fonctionner avec 1.100 élèves, avec un nombre de salles très inférieur au nombre de divisions, pas de permanence ou de bibliothèque, des postes en moins, pas d'infrastructures sportives couvertes à proximité..."**.

C'est alors que revient sur la table le problème de la carte scolaire. L'Administration se déclare favorable à une refonte du périmètre scolaire qui **"serait la meilleure des solutions. Seulement on se heurte au refus des municipalités qui y sont opposées"**.

Alors l'Administration propose l'implantation de 6 classes préfabriquées avec à la charge de la commune le transport des bâtiments, le coulage d'une dalle et l'amenée des réseaux divers. Seulement cette solution, nous fait remarquer Monsieur le Maire ne résoud en rien le problème de la demi-pension qui reste entier. La construction du collège 400 est aussi très intéressante mais pour septembre 1981 que faire ? Il faut penser à la scolarité de nos 1.050 enfants, c'est pourquoi le conseil municipal a proposé dans le cadre d'un agrandissement du collège la solution que vous connaissez.

Certes rien n'est facile dans cette affaire ; la construction d'un nouveau C.E.S. pour peu qu'elle soit acceptée demanderait au moins trois ans avant sa mise en service, trois années pendant lesquelles les problèmes seront encore les mêmes. Dans un premier temps, la construction de six nouvelles classes apparaît comme la meilleure des solutions et permettra surtout une meilleure rentrée pour le mois de septembre 1981 ainsi qu'un meilleur service des repas avec l'agrandissement du restaurant scolaire. Il faut avant tout dépassionner les débats et penser en premier lieu aux enfants, car le collège c'est leur vie de tous les jours.



la POSTE... encore la POSTE...

La poste de Mennecy, on en parle, on en parle mais peut-être pas toujours sur un ton d'éloge. D'ici à prétendre qu'elle soit un sujet de mécontentement des Mennecois, il n'y a qu'un tout petit pas à franchir. Un service public qui fait parler de lui, cela méritait que Mennecy-Info s'y intéresse. D'où cette petite enquête, pour tenter d'approcher et d'expliquer l'origine des vents mauvais qui souffrent du côté de notre ô combien petit, bureau de poste.

Si elles ressurgissent sur le public, les difficultés de la poste de Mennecy, sont d'abord internes. L'exiguïté des lieux n'est plus un secret pour personne. Il n'est qu'à s'y rendre un samedi matin, pour "déposer un paquet ou simplement acheter un timbre", pour se rendre compte du manque évident de place, tant pour les clients que pour les employés qui y travaillent. 12 m² pour la salle du public, ce seul chiffre suffit à imaginer l'ampleur du problème.

Nous sommes en droit de nous demander pourquoi l'importance du bureau n'a pas suivi celle de l'évolution de la population Mennecoise. A ceci, une seule réponse, le manque de moyens financiers. La municipalité fait, il y a cela une dizaine d'années, une demande de devis pour la construction de nouveaux bureaux. Le projet établi affiche une dépense bien trop lourde pour le budget de la commune et qu'elle ne peut seule assumer, l'administration des Postes refusant toute participation.

En 1977, la municipalité, après avoir fait une demande de financement de construction à l'administration des postes, lui donne le terrain. Mais les crédits sont bloqués, et notre beau projet repose depuis, dans un des nombreux tiroirs des PTT. Résultat, une population qui a plus que triplé, pour un bureau de poste étudié pour servir une commune de 2 à 3.000 habitants. Il est un point que bon nombre de gens doivent encore ignorer, et qui a lui seul suffirait à justifier l'urgence et la nécessité de la construction de nouveaux bureaux, c'est l'absence de services postaux dans les communes d'Ormoy, Fontenay-le-Comte et Echarcon. Conclusion bien évidente, leurs habitants doivent recourir à nos propres services.

C'est ici que réside l'ambiguïté du problème, "car la demande justifie les moyens, mais bien souvent inquiète à la seule idée de faire la queue pour un simple envoi, les habitants de ces communes se rendent directement aux bureaux de Corbeil ou d'Evry. Cercle vicieux puisque alors nous ne pouvons plus réellement justifier de notre insuffisance de moyens auprès de l'administration".

Deux guichets, c'est à la fois peu et suffisant. Car mises à part les heures de folle affluente, le samedi matin, le trafic est assez normal en semaine. Pourtant, subsiste le manque patent de superficie des locaux intérieurs. Le public, n'est pas le seul à en souffrir. Les employés eux-mêmes, travaillent dans des conditions impropres à notre époque. Exiguïté, mais aussi vétusté des locaux constituent l'essentiel des mauvaises conditions de travail. Preuve en est, le tri du courrier se fait dans un immeuble de la rue des Châtrees.

10.000 habitants sont desservis chaque jour, on est bien loin des 3.000 prévus aux premières années de notre poste. Alors, aussi joliment campagnard qu'il soit, notre bureau ne répond plus à ses besoins. Il y a des jours où le seul charme ne suffit plus.

Dernière minute, le Maire nous informe que le Directeur des Postes sollicite le certificat d'urbanisme concernant le terrain d'assiette du futur Hôtel des Postes cédé par le Conseil Municipal. Tous les espoirs sont permis... Rêvons...

AU CHALET : LE COIN DES JEUNES

Si vous recherchez une ambiance chaleureuse pour vous réchauffer le cœur et le corps et affronter cet hiver bien froid, franchissez la grille du haut de l'avenue de Villeroi et n'hésitez pas à rejoindre vos amis au chalet des Jeunes. Béatrice, l'animatrice vous accueillera et saura très vite vous mettre à l'aise au milieu de tous ces garçons et filles riant, jouant, préparant telle ou telle fête et activité.

En effet il se passe toujours beaucoup de choses au chalet ; sur place, s'organisent des activités manuelles aux heures creuses, tandis que les murs sont couverts d'affiches multicolores annonçant pour Janvier des soirées costumées, diapositives, percussion, tournois de billard et baby, une sortie théâtre, etc...

Pour faire face à une fréquentation très importante nous avons élargi de 10 heures supplémentaires l'ouverture du chalet : voici donc les nouveaux horaires et les activités prévues pour Février et début Mars. N'hésitez pas à téléphoner au 457.27.26 ou mieux passez prendre un verre pour vous renseigner.

- tous les soirs : préparation du carnaval, les jeunes construisent leur propre char.
- 1er au 7 mars : camp de ski à la Chapelle d'Abondance en Haute-Savoie, 650 Frs.
- tous les mardis soirs de 19h30 à 22h30 : cours collectifs de guitare.

- tous les vendredis soirs de 20h à 22h : soirée d'expression musicale.

HEURES D'OUVERTURE DU CHALET

- mardi 16 h à 19 h
- mercredi 14 h à 22 h
- jeudi 16 h à 22 h
- vendredi 16 h à 19 h
- samedi 14 h à 22 h
- 1er dimanche du mois 15 h à 19 h.

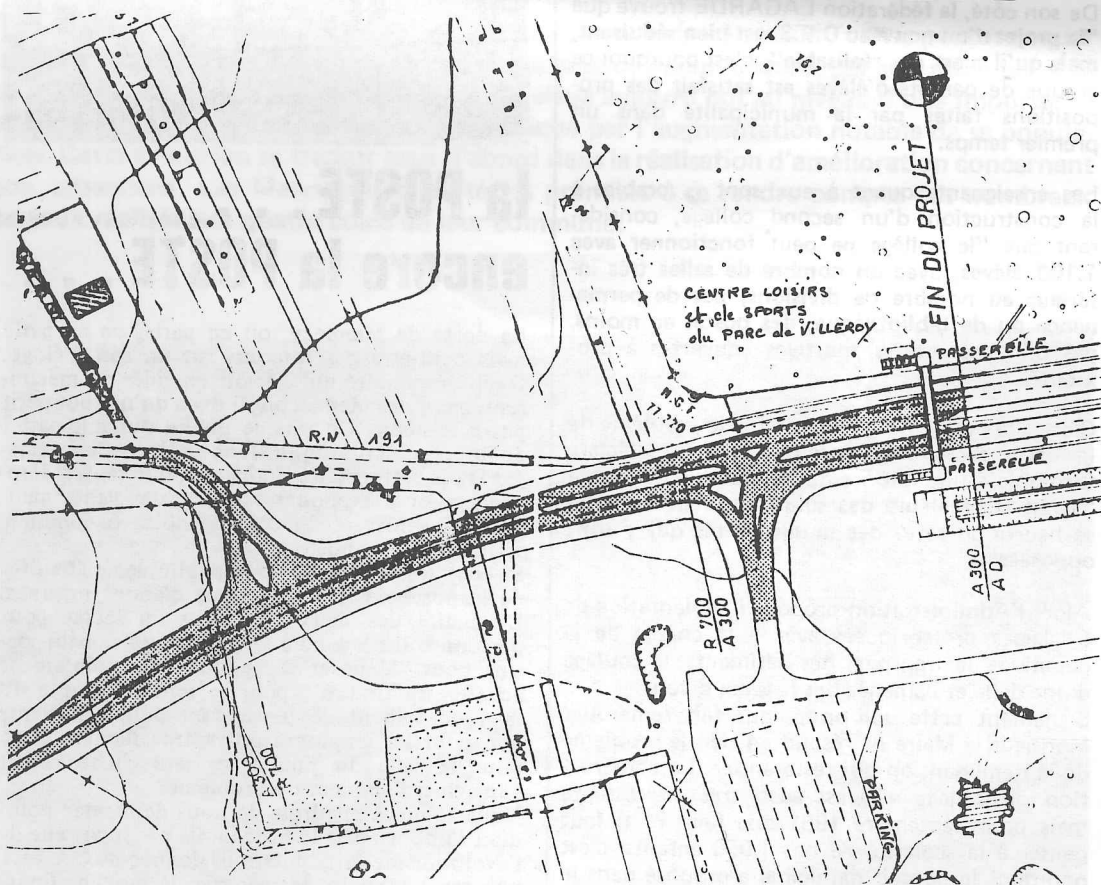
RENCONTRE : L'association rencontre anime divers ateliers manuels pour les jeunes à partir de 14 ans, tous les mercredis de 14 h à 17 h. Tous renseignements auprès de Patrick TESSON en Mairie.

SCULPTURE sur Bois : Nous attendons encore quelques inscriptions pour ouvrir, avec un artiste de métier, des cours de sculpture sur bois qui se donneront dans les locaux du C.E.S.

Pour tous renseignements en Mairie au 457.00.59, permanence de Patrick TESSON :

- mardi de 9 h à 11 h 30
- jeudi de 14 h à 18 h
- vendredi de 9 h à 11 h 30.

FONTENAY-le-VICOMTE ENFIN UNE DEVIATION



Après de longs mois d'attente et de bataille, le petit village de Fontenay-le-Vicomte va enfin avoir sa déviation. Un grand ouf de soulagement pour les habitants qui ont souffert pendant de nombreuses années du trafic sur la RN 191 traversant leur village.

La circulation sans cesse croissante sur cet axe routier rendait en effet la vie impossible. Bruits, gaz d'échappement mais aussi et surtout dangers pour les piétons et plus particulièrement les enfants, ont été les motifs qui ont poussé la municipalité et les riverains à se battre jusqu'à l'obtention d'un résultat.

Le tracé de cette déviation prend naissance sur le territoire de notre commune à hauteur de la passerelle. Elle passe ensuite au sud de Fontenay-le-Vicomte pour rejoindre la partie de route allant de Fontenay à Ballancourt centre. Un ouvrage routier en rond, du type de ceux d'Evry permettra de rejoindre par une bretelle la route vers Ballancourt gare.

Le Conseil Municipal de Fontenay-le-Vicomte, mais aussi celui de Mennecy ont accepté ce tracé. Une nouvelle voie qui, lorsqu'elle sera construite, permettra à nos voisins de respirer un peu.

AU CONSEIL GENERAL

Le Conseil Général a voté son budget. Augmentation prévue 12,3% sur 1980. Au cours de la longue discussion, nous avons noté la proposition de Jean-Jacques ROBERT qui a réclamé une diminution de 3% de la section fonctionnement afin de ne pas augmenter la taxe d'habitation.

Cette proposition a été repoussée par l'Assemblée Départementale.

Au cours de la même session, une longue discussion s'est élevée au sujet du SAMU de Corbeil.

Aucun orateur n'a mis en cause ce service, mais tout le monde s'est étonné que le Département finance à 50% le fonctionnement du SAMU. Monsieur ROBERT a particulièrement insisté pour que la Sécurité Sociale et l'Assistance Publique participent aussi au financement de ce service.

ALLO . INFO

457 26 28, un numéro à retenir 24h sur 24, un répondeur automatique vous informe des manifestations ou des points concernant la vie de votre Commune.

FISCALITE LOCALE

Le Jeudi 22 Janvier, les Maires et Conseillers Municipaux du Canton à l'initiative de Jean-Jacques ROBERT étaient invités à suivre une séance de travail à la Mairie de Mennecy.

But de l'opération : s'informer de la loi du 10 Janvier 1980 qui aménage la fiscalité directe locale.

Monsieur Jean-Jacques ROBERT avait invité Monsieur TALY Directeur Départemental des services fiscaux qui a participé à l'élaboration de cette loi.

100 personnes environ participaient à la réunion ce qui démontre, mais faut-il en douter, l'intérêt que portent nos élus aux affaires de leur commune.

Jusqu'en 1980 le Conseil Municipal ne votait qu'un produit fiscal global nécessaire à l'équilibre de son budget. Ce montant indiqué aux services fiscaux du Département était attribué à la commune par le Préfet. Celui-ci répartissait ce produit entre les taxes d'habitation, le foncier bâti, le foncier non bâti et la taxe professionnelle (ex : patente) suivant des critères indépendants du Conseil Municipal.

A partir de cette année, le Conseil Municipal va toujours fixer la masse générale des impôts nécessaires à son équilibre budgétaire et pourra modifier la répartition des pourcentages des différentes taxes.

Que fera le Conseil Municipal de MENNECY ? Impossible de répondre aujourd'hui, le budget 1981 est en préparation et n'a pas encore été discuté par nos élus municipaux.

ESPACE RECREATIF AU PARC de VILLEROY

Le Conseil Municipal du 20 Février 1981 a étudié un projet d'espaces récréatifs dans le parc de Villeroiy comprenant :

- la réalisation d'un poney-club,
- la remise en état de certaines allées,
- l'installation de bancs,
- la plantation d'arbres,
- le reboisement de certaines parcelles.

Dans cette même séance, le Conseil a appris que Monsieur LANJUN avait semé des noix qui ont germé. Il vient ainsi de planter 28 noyers d'amérique dans l'Allée Charlemagne.

P.M.I.

La demande de permis de construire a été déposée le 6 Janvier 1981.

Il est prévu :

- 1 centre social de 250 m².
- 1 PMI de 210 m².
- 1 halte garderie de 20 places.

Les bâtiments sont prévus au centre commercial de la Verville.

Une deuxième halte garderie doit être construite à la Jeannotte.

Coût de l'opération 1.732.000 F. Subventions 1.000.000 F environ.

pour mémoire

- | | |
|---------------|---|
| 7 et 8 Mars | Carnaval. |
| 13 Mars | Concert au collège "Quatuor Loewenguth" à 20h45. |
| 15 Mars | Congrès Départemental des Associations agréées de pêche et pisciculture sous la Présidence du Préfet.
Sortie Serge LAMA à Paris. |
| 28-29 Mars | Fanfare Renningen au gymnase du parc. |
| 29 Mars | Rallye Mennecy Cyclo-Touriste organisé par le Vélo-Club Mennecois. |
| 25 Avril | Mennecy - Montargis - Mennecy cyclotouriste. |
| 26 Avril | Elections Présidentielles 1er Tour. |
| 8 Mai | Cérémonies avec les Anciens Combattants. |
| 10 Mai | Banquet Anciens Combattants.
Elections Présidentielles 2è Tour. |
| 16 et 17 Mai | Exposition Photo-Club. Projection diapositives. Bourse aux échanges. |
| 16 au 23 Mai | Mennecy - Nice cyclotouriste. |
| 12-13-14 Juin | Mennecy en fête. Fête du Parc. |
| 14 Juin | Sorties annuelles des Anciens Combattants. |
| 21 Juin | Mennecy - Blois cycliste contre la montre par équipe de 8. |
| 27 Juin | Fête du Football. |

l'envoûtement du sud marocain

CONFERENCE "CONNAISSANCE DU MONDE"
Le 6 Mars à la M.A.L.C.



Cette sixième réalisation de Marcel TALABOT, dont nous avons souvent apprécié les talents de conteur, nous fera découvrir au-delà de l'ATLAS toute une vaste région en bordure du désert. Chacun se souvient de son précédent sujet qui nous racontait la fabuleuse histoire de Marrakech, ancienne capitale d'un empire qui couvrait une partie de l'Afrique et de l'Espagne.

Marrakech nous faisait déjà pressentir les Kasbas du Sud, mais ne saurait remplacer l'envoûtement typiquement saharien qui saisit le voyageur dès qu'il franchit, vers le Sud, les cols du Haut Atlas. Nous y sommes ; tout au long des routes qui nous conduisent de Goulmine au Tafilalet, il nous faut apprendre de nouveaux mots comme "Hamada" la plaine de rocaïlle offerte sans défense à la morsure du vent ; comme é ERG, la dune sans cesse remodelée ; Oued, la rivière qui abreuve les hommes et les bêtes, donne la vie, fait la palmeraie et les belles dattes, mais aussi la volupté du bain, le bonheur des lavandières et des petits enfants nus.

Alors qu'à moins de cinq cents mètres des fleuves recommencent la désolation et le feu de la terre dénudée, à quelques pas les maisons se blottissent dans l'ombre des falaises ocre, les pieds léchés par l'eau bleuâtre. Dans chaque méandre se glisse un Ksar (village fortifié) ou une Kasba (château fort), et cette remarquable architecture de pisé s'est trouvée préservée jusqu'à nos jours, dans tout le territoire présaharien, du Dadès, du Ziz ; autant de noms qui résonnent comme une invitation à l'aventure et qui vont jaloner nos itinéraires. Séances à 14 h et 21 h, 7 rue de l'Arcade.

BIENTOT dans notre ville nos amis de Renningen

Vous vous souvenez sans doute avec quel accueil chaleureux et enthousiaste ont été reçues la Fanfare et les Majorettes par nos amis de RENNINGEN.

Cette fois-ci, c'est à notre tour de recevoir les 27, 28 et 29 Mars les deux harmonies Allemandes qui regroupent 78 personnes que nous accueillons dans nos foyers MENNECOIS. Sous le haut patronage du Conseil Municipal et du Comité de Jumelage, la Fanfare et les Majorettes qui reçoivent leurs amis sont heureux de vous offrir dès à présent le programme pour ces trois jours.

Vendredi 27 :

- 18 h — Accueil de nos amis devant la Mairie.
- Réception et répartition dans les Familles à la Mairie.

Samedi 28 :

- 10 h 30 — Prestation au Centre Commercial de Villeroy des trois Fanfares et des Majorettes.

- 12 h 00 — Défilé à partir de la gare en remon-
tant vers la Mairie.

- 20 h 00 — Grande soirée musicale et nuit dan-
sante au gymnase de la piscine. En-
trée gratuite.

Au programme :

- La Fanfare et Majorettes de MEN-
NECY
- L'Ensemble vocal de MENNECY
- L'Orchestre des Jeunes de REN-
NINGEN
- L'Harmonie de RENNINGEN.

Puis, Bal avec Orchestre et Buffet.

Dimanche 29 :

- 9 h 30 — Départ de la Mairie de nos amis Al-
lemands. En matinée : visite guidée
de Paris et ses monuments.

Nous remercions d'avance toutes les familles d'accueil de MENNECY, ainsi que tous ceux qui par leur présence au passage des fanfares dans les rues, et à la grande soirée du samedi, démontrent leur volonté de rapprochement et d'amitié avec nos amis de RENNINGEN.



Le Quatuor Loewenguth

LE VENDREDI 13 MARS à 20 h 30

Le vendredi 13 Mars à 20h30 dans la salle polyvalente du collège, le Conseil Municipal et l'école de musique vous invitent à assister au concert de musique classique donné par le Quatuor LOEWENGUTH.

Le Quatuor LOEWENGUTH est formé de :

- Alfred LOEWENGUTH 1er violon
- Philippe LANGLOIS 2è violon, professeur de
notre école
- Jacques BORSARELLO alto
- Roger LOEWENGUTH violoncelle.

Cet ensemble interprète, tant en France qu'à l'étranger, des œuvres de Schubert, Mozart, Beethoven.

Une soirée de qualité en perspective.

MENNECY RENNINGEN COUNTSTHORPE

Le Comité de Jumelage, RECHERCHE. . .

Les familles de MENNECY qui seraient dis-
posées à recevoir ponctuellement sous leur
toit un ou plusieurs de nos amis de RENNIN-
GEN ou de COUNTSTHORPE à l'occasion
des manifestations rencontres et échanges
organisés par le Comité de Jumelage.

Afin d'établir une liste de nos familles d'ac-
cueil nous vous invitons à prendre contact
auprès de Madame LEDUC tous les jours en
Mairie. Tél. 457.00.59.

LES PETITS CHANTEURS à la Croix de Bois

Directeur : Abbé RUAULT

RECRUTEMENT 1981

Le prochain concours de recrutement des PETITS CHANTEURS à la Croix de Bois aura lieu le samedi 21 Mars.

Le concours, ouvert à tous les garçons d'un niveau d'entrée CM1 - CM2, comprend des épreuves musicales et pédagogiques. Un bon niveau scolaire est requis, des connaissances musicales bien qu'appréciées, ne sont pas nécessaires. L'Internat assure sous la direction de professeurs spécialement compétents des études scolaires normales de la 8è à la 4è.

De plus, les voyages de la Manécanterie à travers le monde apportent aux garçons une ouverture d'esprit et un enrichissement exceptionnels.

Pour tous renseignements et inscriptions, écrire à l'adresse suivante :

PETITS CHANTEURS A LA CROIX DE BOIS

Château de la Garenne
60800 CREPY-EN-VALOIS. Tél. 459.04.46

UNE GRANDE PREMIERE les 16/17 mai

Aller toujours de l'avant, telle pourrait être la devise du Photo-Club de Mennecy qui ne cesse d'innover en matière d'organisation de manifestations. Il est vrai que la photographie rentre de plus en plus dans nos mœurs : qui maintenant ne possède pas son appareil ? La magie de l'image, la possibilité de fixer un moment donné de notre vie, la souplesse d'utilisation du nouveau matériel contribuent au succès de ce moyen d'expression.

C'est pourquoi, le Photo-Club a décidé de mettre sur pied les 16 et 17 mai prochain, "Les Journées de la Photographie". Tout au long du week-end, plusieurs manifestations vous seront proposées :

Tout d'abord, une exposition-concours réservée aux habitants de la ville, sur le thème "La Fête" (carnaval, fête foraine...). Les photos pourront être en noir-et-blanc ou en couleur. Format minimum des photos 18/24 cm.

A côté de cette exposition des habitants, le public pourra admirer une exposition d'un ou deux photographes de renom.

Puis le samedi 16 mai uniquement, projection de diapositives, résultant d'un concours de diapositives inter-scolaires. Un classement par établissement sera effectué, le meilleur recevra le Prix de la ville de Mennecy et les dix meilleures photos seront récompensées.

Enfin, dimanche 17 mai, Bourses aux Echanges. Toutes les personnes désireuses d'échanger ou de se procurer du matériel photographique pourront le faire. Tous renseignements complémentaires pourront vous être communiqués en contactant les responsables du comité d'organisation :

Gérard DUCHAMP, 18 rue des Roses.
Pierre GRAND, 7 avenue du Bois Chapet.
Serge MIGNOT, 31 rue des Hêtres.

Distinction

Au moment de mettre sous presse nous apprenons que Monsieur JUDITH, Maire Honoraire de MENNECY, vient de recevoir la Médaille d'Or du Département et celle de la Commune. Toutes nos félicitations.



Dimanche

8

MARS

1981

CARNAVAL DE MENNECY

sous le patronage du Conseil Municipal.

AVEC

LES MATELOTS ET MATELOTES DE BOULOGNE-SUR-MER

LES BIGOPHONES GAULOIS

NÉNÉ LE FAKIR, CRACHEUR DE FEU

LA FANFARE ET LES MAJORETTES DE MENNECY

LES ECOLES, LES JEUNES ET LA POPULATION

Programme : — samedi 7 de 17 h à 19 h 30, entrée de sa Majesté Carnaval.
— dimanche 8 à 15 h, départ la Jeannotte (Codec) du défilé
carnavalesque et arrivée vers 17 h, place de la Mairie.
Corso Fleuri et Bataille de Confetti.
— Tirage des Bons de Soutien vers 17 h 30.
— 18 h, embrasement de la Croix de Paille (Parc).

AVIS : Vous êtes tous invités à vous déguiser dès 14 h.

ORGANISATION : Mennecy Animation.

POUR VOTRE PLAISIR

Un classique, le 4ème Carnaval depuis qu'il a été relancé en 1978, par le Comité des Fêtes se déroulera le dimanche 8 Mars pour votre plaisir.

Une fois de plus Mennecy tentera de maintenir la Fête au bourg avec les anciennes traditions du Carnaval.

Avec la Fête du parc qui aura lieu les 12, 13 et 14 Juin 1981, le Carnaval représente l'un des deux temps forts de l'année pour le Comité d'Organisation.

Depuis plus de six mois, de nombreuses soirées ont été occupées à préparer plus de 25.000 fleurs en papier qui vont servir à la décoration des chars. Il y en aura 7 cette année et pour les fabriquer, il faut être tantôt menuisier ou peintre, ou mécanicien, ou décorateur, en tout cas bricoleur. Chacun à sa spécialité, les déménageurs comme "les mains d'or", il ne s'agit pas de rigoler, il faut être près le jour J. De nombreux habitants collaborent en apportant chacun leur pierre. Les écoles s'en mêlent, enfants et enseignants de la Verville, de l'Ormeteau, de la Jeannotte contribuent à cette action. Chacun fait ce qu'il peut, il n'a pas été facile en raison du petit budget affecté à ces tâches, de trouver gratuitement des tracteurs, du carton, de la peinture, des remorques, de la sono, des pneus, etc, etc.

Cette année, les jeunes du chalet font leur char de A... à Z. C'est une première qui est tout à l'honneur de la jeunesse Mennecoise.

Enfin, sachez aussi qu'il y a un fort travail d'organisation pour que tout se déroule bien. Cela commence avec la mise en place du podium, des barrières, des déviations par les Services Municipaux de la Voirie. Cela continue avec les réunions du Comité Mennecy Animation qui choisit le circuit, prépare l'Arrêté Municipal pour la fermeture des rues, construit le plan du défilé, répartit les tâches de chacun. Gendarmes et Pompiers seront également de la partie pour veiller à la sécurité de tous.

Près de 200 membres de diverses troupes honoreront de leur présence cette journée. Néné le Fakir, cracheur de feu promènera son landau et entre les chars, vous aurez la joie de découvrir les matelots et matelotes de Boulogne-sur-Mer, les Bigophones Gaulois, la Fanfare et les Majorettes de Mennecy, les enfants des écoles, les jeunes, la population, etc, etc.

Comme les années précédentes, les responsables espèrent bien que les Mennecois et les Mennecoises apporteront leur contribution en se déguisant très, très nombreux.

D'autre part, dans le cadre de ce Carnaval, Mennecy Animation a organisé une petite fête foraine qui sera installée près de la gare sur la Banquette de Villeroy, avenue Darblay. Venez vous y divertir, les autos-scooters rivaliseront avec les manèges d'enfants dès le samedi 7 au matin.

Enfin, sa Majesté Carnaval 1981 fera son entrée dans la ville, samedi 7 de 17 h à 19 h 30. Que tous ceux qui veulent remplir le tonneau, fassent signe au conducteur du tracteur. Vous pouvez aider le Comité des Fêtes en achetant des Bons de Soutien. Chaque carnet gagne un lot. Le tirage aura lieu place de la Mairie dimanche 8 Mars vers 17 h 30.

Préparez les déguisements, la bataille de confetti approche (le Comité organisateur recherche pour le dimanche après-midi des vendeurs bénévoles de confetti, adressez-vous dès 14 h à la voiture sono au Parking Codec à la Jeannotte).

Si vous voulez tout savoir, vous pourrez faire griller les harengs saurs lors de l'embrasement de la Croix de Paille qui se fera vers 18 h à l'entrée du Parc (côté Echarcon). Soyez nombreux à vous joindre au cortège.

Et maintenant, appareil photo ou caméra au poing (pensez au concours du photo-club en mai) pour fixer ces extraordinaires couleurs. Si vous voulez simplement être spectateur, rendez-vous dimanche 8 Mars pour le Carnaval à MENNECY.

pour les voir passer.

PARKING CODEC Jeannotte, Départ du Défilé à 15 h.

Avenue de la Jeannotte — rue du Bel Air — rue Jean Jaurès — avenue du Bois Chapet — rue Canoville — rue du Général Leclerc — avenue Darblay — rue Périchon — rue de la République — rue du Général Leclerc — rue du Général Pierre — rue de la Croix Boissée — place de la Mairie.

pour aller bruler la croix de paille

Départ de la Mairie — rue de la Croix Boissée — rue du Général Pierre — rue du Général Leclerc — avenue Darblay — Parc de Villeroy.

louez vos déguisements...

"LA JOIE DE VIVRE"

27, rue A. Briand, Fontainebleau. Tél. 422.34.28

"AUX COSTUMES DE PARIS"

21 bis, rue Victor Massé, Paris 9è. Tél. 878.41.02

"COSTUMES ROBERT HARDY"

12, rue St-Nicolas, Paris 12è. Tél. 340.83.96

"SOMMIER"

3, passage Brady, Paris.

"TRAONOUZ"

242, rue de Charenton, Paris.

"REGEFILM"

60, rue Amelot, Paris. Tél. 355.52.55.

ALLO . INFO

457 26 28, un numéro à retenir 24h sur 24, un répondeur automatique vous informe des manifestations ou des points concernant la vie de votre Commune.

les rues fermées

Avenue de la Jeannotte — rue du Bel Air — rue Jean Jaurès — avenue du Bois Chapet — rue Canoville — rue du Général Leclerc — avenue Darblay — rue Périchon — rue de la République — rue du Général Pierre — rue de la Croix Boissée — place de la Mairie.

Les voies avoisinantes seront fermées à la circulation au fur et à mesure du passage du cortège carnavalesque à proximité, et réouvertes dans les mêmes conditions à la diligence des organisateurs.